

COMMUNAUTÉ de VUES

BEYNOST | MIRIBEL | NEYRON | ST-MAURICE DE BEYNOST | THIL | TRAMOYES



www.cc-miribel.fr



Grand Angle

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
soutien des entreprises
et des commerçants,
création d'une nouvelle
zone d'activités...
la CCMP dynamise
notre territoire.

Edito

2009 restera une année marquante pour la Communauté de communes.

Après avoir élaboré ensemble un ambitieux programme d'investissements pour les cinq années à venir, les élus communautaires ont unanimement voté un nouveau pacte financier. En redistribuant près de 42 Millions d'euros aux communes d'ici 2014, la CCMP témoigne d'une politique de solidarité intercommunale dont je tiens à être le promoteur et le garant.

De nouveaux challenges sont désormais devant nous...

Conduire et mener à bien la réalisation de l'espace aquatique de la Côtère est un défi d'envergure pour la CCMP.

Parce qu'il s'agit du chantier le plus important jamais engagé sur le territoire et qu'il doit être un équipement communautaire au service de tous, je m'engage à vous tenir régulièrement informé de l'état d'avancement du projet.

C'est avec la conviction que la CCMP est désormais incontournable dans l'amélioration de votre vie quotidienne que je vous souhaite très sincèrement une année remplie de joies et de réussites.

Vive 2010 !

Pascal Protière,
président de la CCMP



Projet phare de la collectivité, l'espace aquatique est un élément structurant et dynamisant du territoire communautaire. Aujourd'hui, ce projet devient réalité : la pose de la première pierre de ce complexe ultramoderne aura lieu en février 2010.

« La construction de l'espace aquatique permettra à la CCMP de compléter son offre sportive et de créer une dynamique supplémentaire. »

Pierre Goubet, Vice-Président
aux Sports



> L'essentiel

page 3 | Perspectives

- > Le projet d'espace aquatique : les prochaines étapes de réalisation et les premières images

page 4 | Zoom

- > Le nouveau mode de collecte : les enjeux, les objectifs pour 2014

page 5 | Repères

- > Les déplacements dans la CCMP : la concertation transport et la mise en place d'une nouvelle réflexion sur les modes doux

page 6 | Grand Angle

page 12 | Agenda

Communauté de Vues,
magazine de la Communauté de communes
de Miribel et du Plateau
1820, Grande rue • 01 700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 • mail : infos@cc-miribel.fr
Directeur de la publication : Pascal Protière
Rédacteur en chef : Sébastien Bénétullière
Conception-rédaction : J'article

Création et mise en page : J'article
Photos : ASF, Asylum, Patrice Binard, François
Boisjoly, CCMP, Patrick Chevasson, Bruno Meudic,
Laurent Vella
Impression : Imprimerie Dugas, imprimé à
12 000 exemplaires
Prochaine parution : juin 2010
Dépôt légal en cours



2010 : l'odyssée de l'espace aquatique

Le 22 septembre 2009, le Conseil communautaire entérinait la liste des prestataires retenus : 2 mois plus tard se tenait la première réunion officielle avec les 22 entreprises sélectionnées pour la réalisation du futur espace aquatique. Aujourd'hui, le chantier débute ; il durera 18 à 20 mois. L'ouverture du complexe est programmée pour la fin de l'année 2011.

UNE OFFRE TOUT PUBLIC

Été comme hiver, l'espace aquatique pourra accueillir nageurs occasionnels, sportifs, scolaires... Il abritera 4 bassins :

- un bassin d'aquagym de 100 m²
- un bassin de natation de 375 m² comprenant 6 lignes d'eau de 25 m
- un bassin à remous de 160 m²
- une pataugeoire de 50 m²

À l'extérieur, 3 bassins, un énorme toboggan – pentagliss 3 pistes – et un espace de jeux s'intégreront à de vastes espaces verts. Ceux qui préféreront se détendre pourront accéder à l'espace de remise en forme pour une séance de hammam, de sauna ou de relaxation...

UN BÂTIMENT TOUT CONFORT

La structure, toute en verre, bois et métal sera très lumineuse et ouverte sur l'extérieur pour offrir le maximum de bien-être et de

qualité de vie au public. Avec sa forme de lagon surmonté d'une « voile », le bâtiment sera facilement reconnaissable et visible de loin. Un véritable point de ralliement pour la Communauté de communes !

Et pour limiter coûts de fonctionnement et impact écologique du bâtiment, la CCMP a choisi d'implanter 90 m² de panneaux solaires. Ce dispositif, installé discrètement à proximité du pentagliss, produira la majeure partie de l'eau chaude nécessaire à l'alimentation de l'espace aquatique.

PLANNING PRÉVISIONNEL :

- > janvier 2010 : début des travaux
- > 6 février 2010 : pose de la première pierre
- > fin 2011 : ouverture au public

Le projet en chiffres

- > 700 m² de bassins en intérieur
- > 3 bassins en extérieur
- > une capacité d'accueil jusqu'à 1 000 personnes
- > 250 places de parking

Les financements



> 10,42 M€



> 1,5 M€



> 200 000 €



> 183 000 €

> coût total du projet :
12,3 millions d'€ (M€) HT



Zoom

COMMUNES

DE MIRIBEL ET DU PLATEAU > CCMP > COMMUNAUTÉ DE CO

Mieux gérer nos déchets, une obligation durable

La CCMP a fait de la réduction des déchets, de leur valorisation et du développement du recyclage, des objectifs prioritaires. Un premier cap a été franchi avec la collecte du tri sélectif en porte-à-porte.

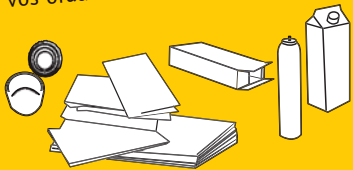
Prochaine étape : diminuer notre production de déchets de 32 kg par personne au cours des 5 prochaines années.

NOUVEAU MODE DE TRI : les bons gestes

- la collecte du verre se fait toujours en point d'apport volontaire ; il ne doit donc être déposé ni dans les poubelles d'ordures ménagères ni dans les sacs ou bacs de tri.



- vos déchets recyclables (emballages légers, journaux et magazines) doivent être déposés dans les bacs jaunes ou les sacs jaunes transparents mis à disposition par la Communauté de communes. Les sacs sont à déposer au même endroit que vos ordures ménagères.



- certains déchets (déchets végétaux, marc de café, tonte de gazon...) peuvent faire l'objet d'un compostage.

- ✓ Toutes les informations sur le nouveau mode de tri sont disponibles au siège de la CCMP, directement par téléphone au 04 78 55 52 18 et sur son site www.cc-miribel.fr



DES SOLUTIONS POUR MIEUX TRIER

Depuis le 1^{er} décembre 2009, la CCMP a choisi un nouveau mode de collecte plus simple : le porte-à-porte. Chacun doit intégrer progressivement les gestes essentiels en matière de tri. C'est pourquoi la Communauté de communes a demandé à Veolia de ne pas collecter les sacs et bacs comportant des éléments valorisables comme le verre (voir encart).

- ✓ Pour vous aider à mieux trier, Anaël Rasclé, l'ambassadrice du tri, se tient à votre disposition tous les jours au 04 78 55 52 18.

RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS... ET NOS CHARGES !

Saviez-vous qu'un habitant de la CCMP rejette en moyenne 323 kg de déchets par an, contre 277 kg pour un habitant de l'Ain ? Or, les déchets non valorisés sont incinérés aux frais de la Communauté de communes, ce qui a un impact direct sur notre fiscalité.

Conformément aux recommandations du Grenelle de l'Environnement, ORGANOM, syndicat mixte chargé de la gestion des déchets, a lancé le 1^{er} décembre dernier un important programme de prévention sur 18 intercommunalités de l'Ain (près de 300 000 habitants).



-10%



2009 > **323 kg**
par an par habitant

objectif 2014 > **290 kg**
par an par habitant

« À nous de participer au quotidien à cet effort pour préserver l'avenir des générations futures et réduire les charges de la collectivité ! »



Déplacements sur la Côtière : une impulsion communautaire

La CCMP a choisi de développer des initiatives fortes en faveur de la mobilité.

Pour répondre de manière pertinente et efficace aux besoins de ses administrés et des personnes qui travaillent sur son territoire, la Communauté de communes a engagé plusieurs actions phares à la fin de l'année 2009.



LA CONCERTATION TRANSPORT

À l'initiative de la CCMP, plusieurs réunions de concertation se sont déroulées d'octobre à décembre 2009 (voir Communauté de vues n°9). Quatre réunions à destination des entreprises et une réunion publique par commune ont révélé un accueil favorable du projet et de réelles attentes.

➤ Une desserte efficace des zones d'activités

La concertation auprès des entreprises implantées sur le territoire de la CCMP, dont plus de 40 % des employés viennent du Grand Lyon, a soulevé, entre autres, les questions de la fréquence des trains, de la connexion avec le réseau SYTRAL, de la billettique commune (TER, SYTRAL...). Ont également été évoquées les attentes en termes de sécurisation des circulations piétonnes dans les accès aux zones d'activités (trottoirs, carrefours, éclairages...).

Prochaine étape : l'analyse des 2000 questionnaires renvoyés par les salariés des sociétés de plus de 5 personnes implantées sur le territoire. Sur cette base, une nouvelle concertation avec les entreprises aura lieu au second trimestre 2010 pour faire le point sur leurs attentes et la prise en compte de leurs besoins.

UNE ÉTUDE COMMUNE, UN PLAN D'ACTIONS GLOBAL

La CCMP et la 3CM (Communauté de Communes du Canton de Montluel), bassins d'emplois et territoires dynamiques de 22 000 habitants chacun, se sont engagées à mener une réflexion sur la mobilité à l'échelle intercommunautaire.

Pour la première fois, les deux communautés de communes vont travailler en partenariat afin de mutualiser les moyens et d'optimiser les solutions liées au transport : le 18 décembre 2009,

elles confiaient au cabinet Inddigo la mission d'étude sur le développement des déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

➤ Au programme :

- un diagnostic sur la base des études précédentes, d'entretiens avec élus, techniciens et partenaires des communautés de communes, de typologies et cartographies des principaux pôles et flux de déplacements, et de la concertation menée fin 2009
- des propositions de scénarios
- la mise en place d'un programme d'actions

DES DÉPLACEMENTS FACILITÉS AU QUOTIDIEN

Les réunions de concertation auprès des habitants ont révélé **quatre attentes majeures :**

- davantage de bus le week-end et en soirée sur la ligne 171
- une fréquence élevée sur les futures lignes
- la connexion avec le futur C2 (Rillieux-Caluire-Lyon Part-Dieu)
- la desserte des communes et hameaux excentrés

L'OBJECTIF, à terme, est de mettre en place un plan intercommunautaire de déplacements incluant les transports en commun et d'autres modes alternatifs (la marche, le vélo, le covoiturage et le transport à la demande...) pour favoriser la mobilité dans la Communauté de communes et entre territoires voisins.



Grand angle

COMMUNES

DE MIRIBEL ET DU PLATEAU > CCMP > COMMUNAUTÉ DE



> *Entreprise Toray - St-Maurice-de-Beynost*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : agir ensemble pour une dynamique nouvelle

La Communauté de communes de Miribel et du Plateau s'est fixée pour objectif d'accompagner et de consolider son attractivité économique. Une étape qui passe par l'écoute et la réponse aux besoins des entreprises et des commerçants, mais aussi par la création d'une nouvelle zone d'activités.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF...

La situation géographique privilégiée de la CCMP a déjà incité de nombreuses entreprises de premier plan à s'y implanter : Philips, Toray, Electricfil, Cegelec, Alcyon, Stemmelen, Air Liquide...

Aujourd'hui, près de 1 000 établissements sont installés sur le secteur, ce qui représente environ 10 000 salariés.

... QUI DOIT LE RESTER

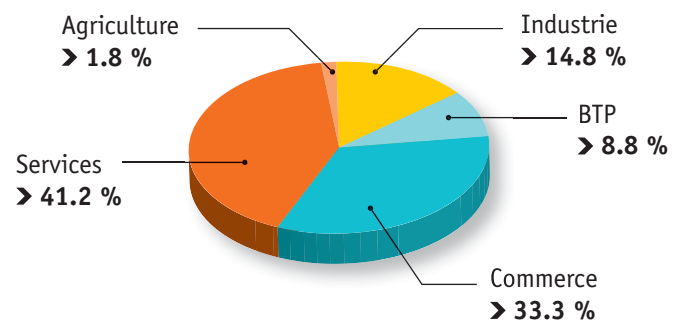
Participer au dynamisme industriel est une priorité pour la Communauté de communes, qui soutient ses entreprises par des actions stratégiques.

En 2009, la CCMP s'est fortement mobilisée pour éviter la délocalisation de l'entreprise Toray et a ainsi permis de maintenir 420 emplois à Saint-Maurice-de-Beynost. Elle accompagne également l'entreprise Stemmelen afin de permettre à cette société dynamique d'obtenir une subvention européenne pour le projet d'extension de son site aux Échets (voir interview ci-après).

Chiffres clés

- 1000 entreprises
- 10 000 salariés
- dont 3200 salariés répartis dans les 10 plus grosses entreprises
- 14 zones d'activités

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE





Grand angle

COMMUNES

DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

CCMP

COMMUNAUTÉ DE

ÉCOUTER POUR MIEUX RÉPONDRE

La CCMP connaît l'importance des déplacements dans la dynamique économique et territoriale. C'est pourquoi elle choisit d'engager une réflexion construite et approfondie sur l'amélioration de la desserte des zones d'activités par la mise en place d'un réseau de transport collectif (voir page 5).

La concertation engagée sur les mois d'octobre à décembre 2009 a impliqué de nombreux chefs d'entreprises et salariés du territoire et permis des échanges fructueux. Une démarche qui témoigne de la volonté de la Communauté de communes d'être un partenaire à l'écoute des besoins des entreprises et de ses administrés.

AMÉNAGER POUR DÉVELOPPER

Le succès des zones d'activités présentes sur la Communauté de communes a entraîné

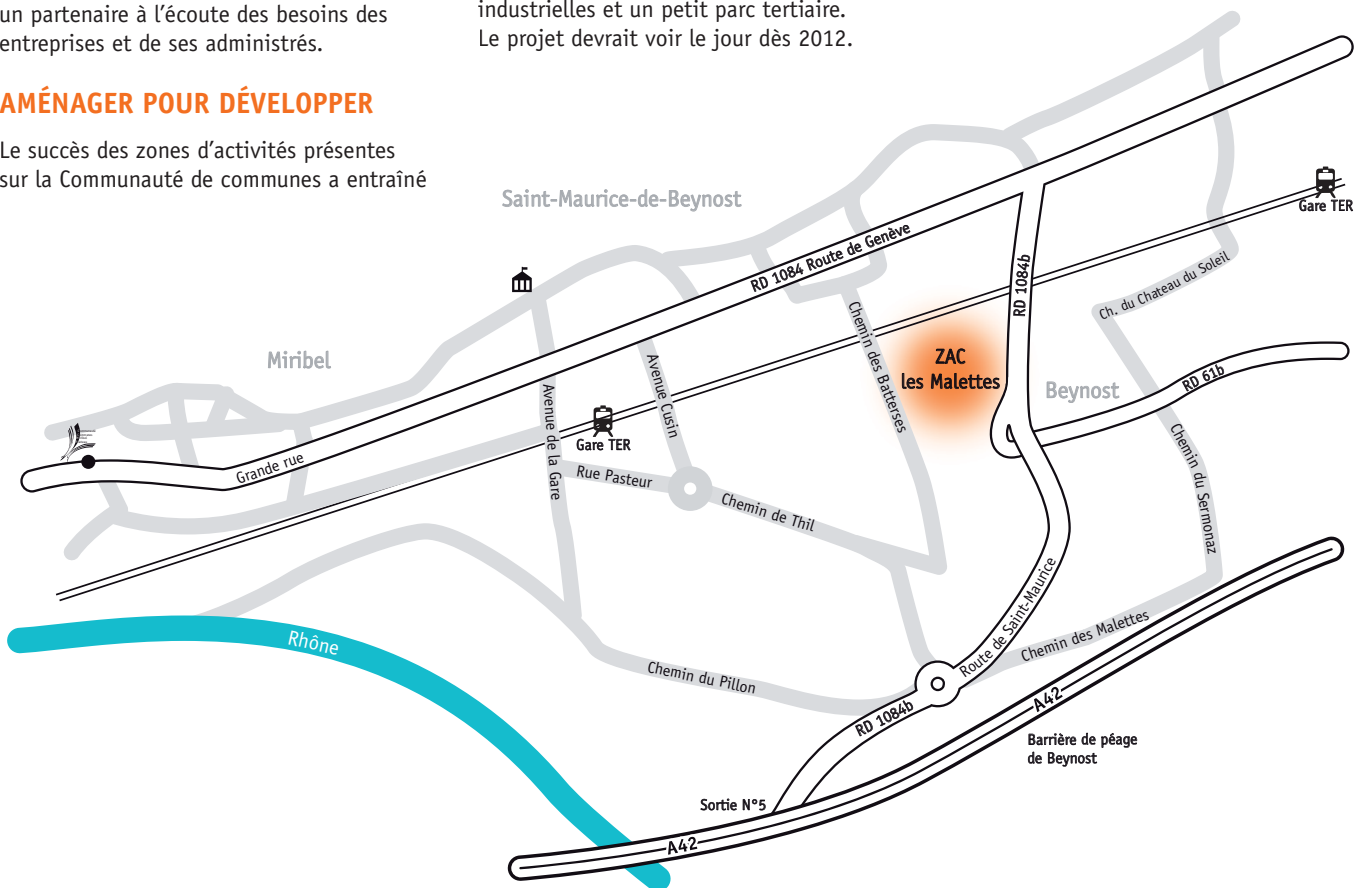
leur saturation. Pour permettre aux entreprises locales de s'agrandir et susciter de nouvelles implantations, **la CCMP a choisi d'aménager sa première zone d'activités communautaire.**

Les 14 hectares nécessaires à la réalisation de la ZAC des Malettes, à Beynost, sont actuellement en cours d'acquisition, la Communauté de communes s'étant engagée en décembre 2009 dans une déclaration d'utilité publique.

La ZAC des Malettes, dont l'aménagement devra respecter la qualité environnementale et paysagère du site, accueillera des activités industrielles et un petit parc tertiaire. Le projet devrait voir le jour dès 2012.

La ZAC des Malettes en chiffres

- 14 hectares
- à 20 min de Lyon
- livraison du projet en 2012



LA CCMP SOUTIEN LES COMMERÇANTS LOCAUX

Dans le cadre de son action sur le développement économique, la CCMP accompagne ses artisans et commerçants dans le développement du commerce de proximité, par deux actions phares :

- l'allocation d'une subvention de 7000 € afin de soutenir financièrement le projet de la carte de fidélité « Elite Plus ».

Cette nouvelle carte, plus pratique, permet de bénéficier d'avantages et de réductions auprès des commerçants affiliés. N'hésitez pas à la demander à vos artisans et commerçants !

- une aide financière qui permet aux commerçants de proposer aux habitants une activité diversifiée. Chacun aura par exemple pu apprécier le Père Noël et le chalet qui ont voyagé sur tout le territoire de la Communauté de

communes pendant les fêtes de fin d'année.





Éric Stemmelen, Président du
Directoire de la société Stemmelen



« La CCMP montre une véritable
volonté de dynamiser
le développement
économique du territoire »

► **Pouvez-vous nous présenter
votre entreprise ?**

La société Stemmelen est une PME familiale créée en 1969 et spécialisée dans la production de charcuterie cuite et crue. Nous fabriquons et commercialisons 4 types de produits : des lardons, de la charcuterie cuite, des produits tranchés et de la charcuterie traditionnelle. Nous travaillons avant tout avec la grande distribution, mais aussi avec les grossistes et restaurateurs.

► **Pourquoi avoir choisi
de vous implanter à Miribel ?**

Notre usine actuelle est à Miribel depuis 1990. Pour des raisons économiques d'abord, puisque les prix sont plus avantageux que dans le Rhône, et pour la situation géographique ensuite. Miribel est située à proximité immédiate de nœuds autoroutiers qui desservent la Savoie, le Lyonnais, le Sud, Paris... C'est un vrai plus pour notre activité

qui réclame toujours plus de réactivité et fluidité dans les livraisons.

► **Des projets pour les prochaines
années ?**

Oui, nous avons un gros projet d'extension, dont la mise en œuvre a commencé en 2009. Nous avons d'ores et déjà mis en place un programme d'investissements de 11 millions d'euros sur 4 ans qui nous permettra d'agrandir le site de 4 000 m² et d'augmenter notre capacité de production de près de 40 %.

► **Comment est financé ce programme
d'investissement ?**

La majorité est financée par un crédit contracté auprès de plusieurs banques. Nous avons également déposé un dossier de subvention auprès des collectivités locales (Région Rhône-Alpes, Conseil général de l'Ain et CCMP) d'une part et au niveau européen d'autre part, pour un montant maximum de 600 000 €.

► **Les institutions locales
vous soutiennent-elles
dans ce développement ?**

Complètement ! La CCMP s'est montrée très ouverte et très impliquée dans ce programme, au travers des subventions bien sûr, mais également par l'intérêt qu'elle porte à ce projet. Le président a été très à l'écoute de nos besoins et montre une véritable volonté de dynamiser le développement économique du territoire. J'ai également

eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois le Sénateur-maire de Miribel, avec lequel nous entretenons de très bonnes relations, ainsi qu'avec les équipes du Conseil général.

► **Sur quels autres projets
collaborez-vous avec la CCMP ?**

Sur les déplacements, par exemple. Je pense qu'il y a beaucoup d'attentes sur le territoire. Chez nous, beaucoup d'employés ont du mal à se déplacer autrement qu'avec leur véhicule personnel pour rejoindre leur lieu de travail. Alors lorsque la CCMP a initié une démarche de concertation auprès des entreprises, notre mobilisation a été très forte ! Nous attendons beaucoup des résultats de l'étude.

**Stemmelen
en chiffres :**

- un site de 18 000 m²
- 12 000 tonnes produites en 2008 - prévision 2012 : 16 600 tonnes
- 140 employés + 10 à 20 personnes en CDD/intérim
- 51 millions d'€ de chiffre d'affaires en 2008



La CCMP aménage

INTERNET HAUT DÉBIT : THIL A LA FIBRE !

L'action conjointe de la CCMP et du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain va permettre à la commune de Thil de figurer parmi les 50 premières villes de France à bénéficier d'un **réseau très haut débit dès le printemps 2010**. La fibre optique offrira un accès internet performant, la téléphonie illimitée et la télévision numérique. Estimé à environ 350 000 €, le projet bénéficie d'une subvention de 100 000 € de la CCMP.



Réalisés rue Joseph Carre et à proximité du Mas Rillier dans un secteur particulièrement dangereux, ces trois aménagements permettent de pallier des trottoirs trop étroits, une circulation trop rapide des véhicules ou des accès d'habitations débouchant directement sur la voirie.

Le montant des travaux, réalisés par l'entreprise EIFFAGE T.P. entre fin 2007 et fin 2009, s'élève à 98 400 € TTC.

FORUM DES SPORTS : AMENAGEMENT À L'ÉTUDE

Afin de compléter les équipements et en vue de l'ouverture prochaine de l'espace aquatique, la CCMP a lancé une étude pour l'aménagement global du Forum des Sports de Saint-Maurice-de-Beynost. Le périmètre d'étude inclut la voirie intérieure du Forum, les parkings adjacents au chemin de Thil et à celui des Batterses. L'objectif final étant de répondre aux besoins de tous les usagers et de faciliter les accès piétons et cyclables en toute sécurité.

FOOTBALL : UN NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

La CCMP investit sur le Forum des sports afin de permettre à l'association sportive Ain Sud Foot d'accueillir dans des conditions optimales ses 650 licenciés. La transformation de l'actuel terrain en herbe de Saint-Maurice-de-Beynost en un **nouveau terrain de football en gazon synthétique** permettra également de diminuer l'utilisation des terrains municipaux par ASF et donc les coûts d'entretien supportés jusqu'alors par les communes.



Son étude a été confiée par la CCMP en décembre 2009 à M. Markus Keller, ingénieur et consultant spécialisé dans l'ingénierie des installations sportives.

BIENTÔT UN PARKING POUR LA GARE DES ÉCHETS

Les travaux de réalisation du parking de la halte ferroviaire des Échets-Miribel ont débuté en novembre 2009 et s'achèveront en mars 2010. Réalisé intégralement en liant végétal par la société AXIMA, le parking offrira 91 places. Les Échets ne sont plus qu'à 18 minutes du centre de Lyon. Coût des travaux : 678 500 € TTC, financés par la CCMP (383 450 €), la Région Rhône-Alpes (228 500 €), le Conseil général de l'Ain (66 550 €) et la commune de Miribel qui installe l'éclairage public.



SECURITÉ DES PIÉTONS : NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS A MIRIBEL

Afin de répondre aux difficultés de circulation des piétons et de sécuriser leurs déplacements, la CCMP a aménagé sur la commune de Miribel trois plateaux surélevés.



Flash

Une nouvelle arrivée à la CCMP

Sylvain Romestant, 35 ans, a rejoint le service Comptabilité et Ressources Humaines en décembre 2009. Il a en charge la gestion du personnel et la comptabilité en section de fonctionnement.



Sa formation en gestion des entreprises lui a précédemment ouvert les portes du service ressources humaines d'une entreprise industrielle de Meyzieu, puis du service commercial d'un groupe automobile. Il a ensuite intégré la fonction publique territoriale au sein de la mairie de Leyment.

Inauguration de la nouvelle gendarmerie

Le 12 octobre 2009, Pascal Protière, Président de la CCMP et Conseiller Régional, inaugurerait sous un soleil éclatant la nouvelle caserne de gendarmerie, en présence de Régis Guyot, Préfet de l'Ain, de Jacques Berthou, Sénateur-maire de Miribel et de Jacques Grandchamp, Général commandant la région de gendarmerie Rhône-Alpes.





Entre Irlande et Pologne

Le 27 novembre 2009, l'ensemble Trotwood, le chœur d'hommes Polonium et les chœurs de l'Académie de musique et de danse se sont réunis à la salle des fêtes de Neyron pour un concert original et rythmé.

Les violons, accordéons, banjos, guitares, violoncelles et pianos de Sarah et Jean-Christophe Petiet, de leurs parents et enfants ont accompagné giges, polkas, ballades irlandaises et chants de marins, puis des chants traditionnels ou patriotiques polonais, sous la direction du chef de chœur de l'Académie, Stanislas Rypien.



Coup de projecteur



Coupe de France

Dans le cadre du 7^{ème} tour de la Coupe de France, Ain Sud Foot accueillait l'AS Cannes le 22 Novembre 2009. Une défaite (0-4) contre des cannois habitués du niveau national, saluée cependant par quelques 500 spectateurs fiers de l'engagement de leur équipe.





Retour en images

COMMUNES

DE MIRIBEL ET DU PLATEAU > CCMP >

COMMUNAUTÉ

La CCMP et la 3CM pour une mobilité douce

Le 18 décembre 2009, la Communauté de communes de Miribel et du Plateau et la Communauté de Communes du Canton de Montluel signaient ensemble une nouvelle étude sur le développement des déplacements alternatifs à l'échelle intercommunautaire.



De gauche à droite : Bruno Loustalet, Pascal Protière, Patrick Sucche du cabinet Inddigo, Bernard Gloriod, Francis Sigoire

Agenda

> Les associations sportives

Retrouvez ci-dessous l'actualité des associations soutenues par la CCMP pour la période de mars à mai 2010



> Ain Sud Foot

Les matchs ont lieu sur le Forum des Sports à Saint-Maurice-de-Beynost

- ASF / VAULX-EN-VELIN 2 le dimanche 7 mars 2010 à 15h
- ASF / CÔTE ST-ANDRÉ le dimanche 14 mars 2010
- ASF / CRUSEILLES FC le dimanche 28 mars 2010
- ASF / ST-MARCELLIN le dimanche 9 mai 2010

Par ailleurs, l'association organise 3 tournois au stade du forum :

- U15 (14 et 15 ans) le samedi 17 avril 2010
- U13 (12 et 13 ans) le samedi 1^{er} mai 2010
- U11 (10 et 11 ans) le dimanche 2 mai 2010

> Beynost BMX Côte-tièroise

Organisation d'une manche de Coupe de France le week-end des 6 et 7 mars.

> Côte-tièroise Handball

- CHB – GENAY le samedi 27 février 2010
- CHB – VHA 3 le samedi 27 mars 2010
- CHB – GENAS le samedi 24 avril 2010

> Saint-Maurice Volley-ball

Tournoi de volley mixte en 4 contre 4 le dimanche 25 avril

POUR PLUS D'INFORMATIONS, rendez-vous sur le site de la CCMP www.cc-miribel.fr